

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

Conseil du 05/05/2026

### Habitat et urbanisme durable

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Cédric PETITEAU	Ludovic TARAUD
LA CHEVROLIERE	Emmanuel BEZAGU	Bruno MAQUAIRE
GENESTON	Laurent COCHARD	Florent BOISSEAU
LA LIMOUZINIERE	Myriam RECOUILLE	Christelle MARIA
MONTBERT	Manuela GUILLET	Catherine AIRIAUD
PONT SAINT MARTIN	Youssef KAMLI	Julie LE CARS
ST COLOMBAN	Dominique GODIN	Jean-René GOURAUD
ST LUMINE DE COUTAIS	Maël GIRAUDEAU	Hugues MERIADEC
ST PHILBERT DE GD LIEU	Emmanuel GUILLET	Sébastien MICHAUD
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Stéphane BARREAU	Philippe DOUSSOT

### Mobilités

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Nicole BLINEAU	Ludovic TARAUD
LA CHEVROLIERE	Pascal FREUCHET	Vinciane CHEREAU
GENESTON	Jean-Yves THOBY	Emmanuel DUMONT-WATTRE
LA LIMOUZINIERE	Cyrille CORMIER	Pascal VIEL
MONTBERT	Romain BISAZZA	Mickaël ROUYER
PONT SAINT MARTIN	Steve LANDAIS	Bernard GENDRONNEAU
ST COLOMBAN	Patrick PEYRAT	Jean-René GOURAUD
ST LUMINE DE COUTAIS	Alain COULON	Alexandre CROCHET
ST PHILBERT DE GD LIEU	Virginie ROHR	Sébastien MICHAUD
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Guillaume HUCHET	Stéphane BARREAU

### Pratiques aquatiques

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Noel PHILIPPE	Mathilde LANGE KERMABON
LA CHEVROLIERE	Florian BEAUDOR	Florent COQUET
GENESTON	Jean-Yves THOBY	Florent BOISSEAU
LA LIMOUZINIERE	Françoise BOYADJIAN	Myriam RECOUILLE
MONTBERT	Christophe DOUILLARD	Carole TAINON
PONT SAINT MARTIN	Yannick OLIVIER	Martine CHABIRAND
ST COLOMBAN	Julie REGENT	Gildas CHOBLET
ST LUMINE DE COUTAIS	Fabienne CHANSON	Damien GUIBERT
ST PHILBERT DE GD LIEU	Frédéric SORET	Stéphanie FREUCHET
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Loïc PLANET	Stéphane BARREAU

Conseil du 05/05/2026

Tableau récapitulatif de la composition des commissions thématiques de Grand Lieu Communauté  
Annexé à la délibération du Conseil communautaire du 5 mai 2026

## Espaces et bâtiments communautaires

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Christophe LEGEAY	Jean-Yves MARNIER
LA CHEVROLIERE	Vincent YVON	Florent COQUET
GENESTON	Michel ALUSSON	Florent BOISSEAU
LA LIMOUZINIERE	Nicolas BEAUPERIN	Frédéric GUEDON
MONTBERT	Jérémie TEMPLIER	Yves BACHELIER
PONT SAINT MARTIN	Laurent FREMONT	Bernard GENDRONNEAU
ST COLOMBAN	Jean Francois RICO	Valentin CHANTREAU
ST LUMINE DE COUTAIS	Frédéric GUERIN	Alain COULON
ST PHILBERT DE GD LIEU	Emmanuel GUILLET	Sébastien MICHAUD
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Caroline GENY	Philippe DOUSSOT

## Assainissement collectif

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Sylvain POULIN	Ludovic TARAUD
LA CHEVROLIERE	Christophe AUBERT	Vincent YVON
GENESTON	Michel ALUSSON	Jérôme BOUCHAUD
LA LIMOUZINIERE	Myriam RECOUILLE	Jean Charles FAVREAU
MONTBERT	David ARNAUD	Jérémie TEMPLIER
PONT SAINT MARTIN	Julien LUCALY	Youssef KAMLI
ST COLOMBAN	Jean-René GOURAUD	Patrick BERTIN
ST LUMINE DE COUTAIS	Damien GUIBERT	Marina GRONDIN
ST PHILBERT DE GD LIEU	Emmanuel GUILLET	Didier GUIBERT
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Florent DERVIN	Guillaume HUCHET

## Finances et mutualisation

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Philippe AUBERT	Mélanie ROBIC
LA CHEVROLIERE	Jean-Charles VEYRAC	Sophie RETIERE
GENESTON	Laurent COCHARD	Emmanuel DUMONT-WATTRE
LA LIMOUZINIERE	Sophie CLEMENCE	Pierre BONNET
MONTBERT	Jimmy NICOLLE	Ludivine DESPRETZ
PONT SAINT MARTIN	Laurent FREMONT	Bernard GENDRONNEAU
ST COLOMBAN	Sophie HERAUD	Patrick BERTIN
ST LUMINE DE COUTAIS	Leslie MERCERON	Dorine GUILLET
ST PHILBERT DE GD LIEU	Benoît POULAIN	Cyrille PUEL
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Muryel DOUAUD	Caroline GENY

Conseil du 05/05/2026

**CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES**

Le Président rappelle que, conformément au code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut créer des commissions thématiques facultatives chargées d'étudier les questions qui leur sont soumises. Ces commissions sont présidées de droit par le Président et comprennent des conseillers communautaires et le cas échéant des conseillers municipaux des communes membres.

Le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-40-1,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**1. DECIDE** de procéder à un vote à main levée,

**2. DECIDE** de créer les commissions thématiques suivantes :

- Espaces et bâtiments communautaires
- Assainissement collectif
- Finances et mutualisations
- Habitat et urbanisme durable
- Mobilités
- Pratiques aquatiques

**3. PRECISE** que ces commissions seront composées de délégués de chaque commune, à savoir :

Commissions	Composition (nombre de membres par commune)	
	Titulaire	Suppléant
Espaces et bâtiments communautaires	1	1
Assainissement collectif	1	1
Finances et mutualisations	1	1
Habitat et urbanisme durable	1	1
Mobilités	1	1
Pratiques aquatiques	1	1

**4. PRECISE** que chacune de ces commissions sera également composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires représentant les élus minoritaires au niveau du territoire communautaire.

**5. ARRÊTE** la composition des commissions thématiques de la Communauté de communes suivant le tableau ci-annexé.

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

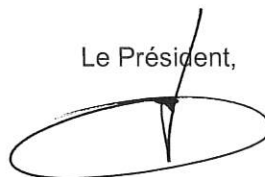
Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

07/05/2026

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE074-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

Conseil du 05/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

07/05/2026

**Tableau récapitulatif de la composition du conseil d'exploitation OT de Grand Lieu Communauté  
Annexé à la délibération du Conseil communautaire du 5 mai 2026**

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Nicole BLINEAU	Florence LE DAIN
LA CHEVROLIERE	Sylvie ETHORE	Charline LUZET
GENESTON	Sébastien LARBRE	Emmanuel CATROUILLET
LA LIMOUZINIERE	Dominique RAMBAUD	Catherine DI DOMENICO
MONTBERT	Jimmy NICOLLE	Jean-Jacques MIRALLIE
PONT SAINT MARTIN	Murielle CHAUVET	Yannick OLIVIER
ST COLOMBAN	Patrick PEYRAT	Gildas CHOBLET
ST LUMINE DE COUTAIS	Aurélie DONNARD	Elisabeth PERCEVAULT
ST PHILBERT DE GD LIEU	Virginie ROHR	Stéphanie FREUCHET
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Guillaume HUCHET	Muryel DOUAUD

Conseil du 05/05/2026

## CREATION ET COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Le Président rappelle que conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la création du conseil d'exploitation suivant :

- Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme : 1 titulaire et 1 suppléant par commune + 1 titulaire et 1 suppléant représentants socio-professionnels ou associatifs par commune.

Conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE** de procéder à un vote à main levée,
2. **DECIDE** de créer le conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme communautaire ;
3. **PRECISE** que ce conseil d'exploitation sera composé d'un délégué titulaire et un délégué suppléant, élu de chaque commune, et d'un délégué titulaire et un délégué suppléant, socio-professionnels ou associatifs du territoire, en lien avec le tourisme ;
4. **PRECISE** que ce conseil d'exploitation sera également composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires représentant les élus minoritaires au niveau du territoire communautaire ;
5. **APPROUVE** la composition du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme communautaire suivant le tableau ci-annexé :

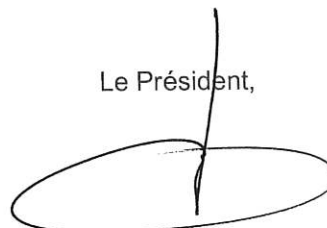
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE075-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

Tableau récapitulatif de la composition du conseil d'exploitation SPANC de Grand Lieu Communauté  
Annexé à la délibération du Conseil communautaire du 5 mai 2026

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Sylvain POULIN	Ludovic TARAUD
LA CHEVROLIERE	Christophe AUBERT	Vincent YVON
GENESTON	Michel ALUSSON	Jérôme BOUCHAUD
LA LIMOUZINIERE	Myriam RECOQUILLE	Jean Charles FAVREAU
MONTBERT	David ARNAUD	Jérémie TEMPLIER
PONT SAINT MARTIN	Julien LUCALY	Youssef KAMLI
ST COLOMBAN	Jean-René GOURAUD	Patrick BERTIN
ST LUMINE DE COUTAIS	Damien GUIBERT	Marina GRONDIN
ST PHILBERT DE GD LIEU	Emmanuel GUILLET	Didier GUIBERT
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Florent DERVIN	Guillaume HUCHET

Conseil du 05/05/2026

**CREATION ET COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION SPANC**

Le Président rappelle que conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la création du conseil d'exploitation suivant :

- Conseil d'exploitation SPANC: 1 titulaire et 1 suppléant par commune + 1 titulaire et 1 suppléant représentants socio-professionnels ou associatifs par commune.

Conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE** de procéder à un vote à main levée,
2. **DECIDE** de créer le conseil d'exploitation SPANC ;
3. **PRECISE** que ce conseil d'exploitation sera composé d'un délégué titulaire et un délégué suppléant, élu de chaque commune ;
4. **PRECISE** que ce conseil d'exploitation sera également composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires représentant les élus minoritaires au niveau du territoire communautaire ;
5. **APPROUVE** la composition du conseil d'exploitation SPANC suivant le tableau ci-annexé :

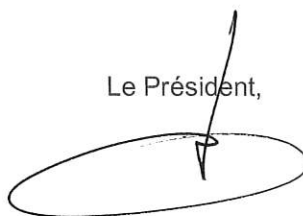
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE076-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Tableau récapitulatif de la composition du conseil d'exploitation Gestion des déchets de Grand Lieu Communauté  
Annexé à la délibération du Conseil communautaire du 5 mai 2026

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Emmanuel CHEVALLIER	Ludovic TARAUD
LA CHEVROLIERE	Aymeric PEROCHEAU	Sophie CHEVALIER
GENESTON	Jean-Yves THOBY	Nicolas MIGDAL
LA LIMOUZINIERE	Myriam RECOQUILLE	Nadine JAULIN
MONTBERT	Catherine AIRIAUD	Mathilde BRU
PONT SAINT MARTIN	Julie Le CARS	Joël BARDY
ST COLOMBAN	Céline BOUCTON	Julien BALLU
ST LUMINE DE COUTAIS	Yves MUSSET	Alexandre CROCHET
ST PHILBERT DE GD LIEU	Sébastien MICHAUD	Didier GUIBERT
Représentants des élus minoritaires de Grand Lieu Communauté	Loïc PLANET	Stéphane BARREAU

Conseil du 05/05/2026

**CREATION ET COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION « GESTION DES DECHETS »**

Le Président rappelle que conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la création du conseil d'exploitation suivant :

- Conseil d'exploitation « Gestion des déchets » : 1 titulaire et 1 suppléant par commune + 1 titulaire et 1 suppléant représentants socio-professionnels ou associatifs par commune.

Conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE** de procéder à un vote à main levée,
2. **DECIDE** de créer le conseil d'exploitation « Gestion des déchets » ;
3. **PRECISE** que ce conseil d'exploitation sera composé d'un délégué titulaire et un délégué suppléant, élu de chaque commune ;
4. **PRECISE** que ce conseil d'exploitation sera également composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires représentant les élus minoritaires au niveau du territoire communautaire ;
5. **APPROUVE** la composition du conseil d'exploitation « Gestion des déchets » suivant le tableau ci-annexé :

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,

  
Philippe AUBERT

Le Président,

  
Johann BOBLIN

Acte n° : DE077-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROICHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Tableau récapitulatif de la composition de la CLECT de Grand Lieu Communauté  
Annexé à la délibération du Conseil communautaire du 5 mai 2026

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Fabrice CHAMARD	Mélanie ROBIC
LA CHEVROLIERE	Johann BOBLIN	Jean-Charles VEYRAC
GENESTON	Karine PAVIZA	Laurent COCHARD
LA LIMOUZINIERE	Frédéric LAUNAY	Sophie CLEMENCE
MONTBERT	Jean-Jacques MIRALLIE	Manuela GUILLET
PONT SAINT MARTIN	Yannick FETIVEAU	Youssef KAMLI
ST COLOMBAN	Sophie HERAUD	Patrick BERTIN
ST LUMINE DE COUTAIS	Bernard COUDRIAU	Leslie MERCERON
ST PHILBERT DE GD LIEU	Stéphane BEAUGÉ	Benoît POULAIN

Conseil du 05/05/2026

**CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)**

L'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts dispose qu'il doit être créé entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) soumis aux dispositions fiscales du présent article et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Au regard des règles souples participant à l'organisation de ladite instance, il est proposé que cette commission soit composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune. Les 9 communes de la Communauté de communes ont été sollicitées pour proposer leurs représentants dans cette commission.

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

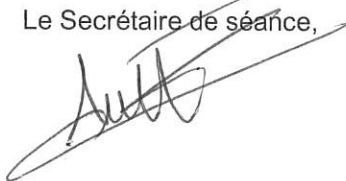
Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- 1. DECIDE** de procéder à un vote à main levée ;
- 2. DECIDE** de créer la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes ;
- 3. PRECISE** que cette commission sera composée d'un délégué titulaire et un délégué suppléant, élu de chaque commune ;
- 4. APPROUVE** la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) suivant le tableau ci-annexé :

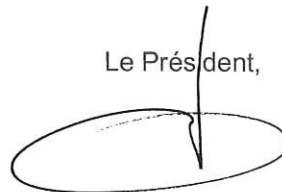
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE078-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES  
IMPÔTS DIRECTS**

Conformément à l'article 1650A du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque EPCI. Cette commission participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

Cette commission est composée :

- du Président de l'EPCI ou de son représentant,
- de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Ces commissaires sont désignés par le directeur régional des finances publiques à partir d'une liste de contribuables proposée par l'organe délibérant.

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code général des impôts ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:**

- **PROPOSE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein de la Commission intercommunale des Impôts directs comme ci-annexé :

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE079-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Tableau récapitulatif des propositions de candidatures à la Commission d'accessibilité  
Annexé à la délibération du Conseil communautaire du 5 mai 2026

	Titulaires	Suppléants
LE BIGNON	Christophe LEGEAY	Jean-Yves MARNIER
LA CHEVROLIERE	Christophe AUBERT	Vincent YVON
GENESTON	Florent BOISSEAU	Michel ALLUSSON
LA LIMOUZINIÈRE	Nicolas BEAUPERIN	Frédéric GUEDON
MONTBERT	Yves BACHELIER	Christophe DOUILLARD
PONT SAINT MARTIN	Youssef KAMLI	Steve LANDAIS
ST COLOMBAN	Jean Francois RICO	Patrick BERTIN
ST LUMINE DE COUTAIS	Bernard COUDRIAUX	Frédéric GUERIN
ST PHILBERT DE GD LIEU	Virginie ROHR	Stéphanie FREUCHET

Conseil du 05/05/2026

## CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

L'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales issu de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et chances, prévoit que dans les intercommunalités de plus de 5 000 habitants compétentes en matière de transports ou d'aménagement du territoire, il est créé une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapée composée notamment de représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Cette commission est chargée de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- établir un rapport annuel présenté en Conseil communautaire et faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Le rapport annuel est transmis au représentant de l'Etat dans le Département, au Président du Conseil départemental, au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport,
- organiser un système de recensement des logements accessibles aux personnes handicapées.

Cette commission est composée de différents collèges : élus de la collectivité, associations d'usagers, représentants de personnes handicapées, personnes qualifiées.

Cette commission est présidée de droit par le Président de Grand Lieu Communauté qui arrêtera la liste de ses membres.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE** de procéder à un vote à main levée ;
2. **DECIDE** de créer la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;
3. **PRECISE** que cette commission sera composée d'un collègue « élus de la collectivité », composé d'un délégué titulaire et un délégué suppléant, élu de chaque commune ;
4. **APPROUVE** la composition du collègue « élus de la collectivité » de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées suivant le tableau ci-annexé :

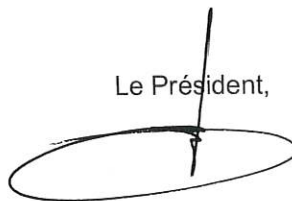
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE80-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAUX  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU



Conseil du 05/05/2026

## COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au code de la commande publique, il est constitué une commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Cette commission d'appel d'offres est composée du Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), ou son représentant, et de cinq membres du Conseil Communautaire élus en son sein à la représentation proportionnelle. Il doit par ailleurs être procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège reviendra à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège sera attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. Il est enfin précisé qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

Une seule liste, composée des membres suivants, s'est portée candidate :

<b>5 membres titulaires :</b>	<b>5 membres suppléants :</b>
1 - M. Frédéric LAUNAY	6 - M. Fabrice CHAMARD
2 - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ	7 - M. Christophe AUBERT
3 - M. Yannick FETIVEAU	8 - Mme Karine PAVIZA
4 - M. Patrick BERTIN	9 - M. Frédéric GUEDON
5 - M. Bernard COUDRIAU	10 - M. Stéphane BEAUGÉ

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Le Conseil communautaire décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

### Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,

1. **DECIDE** de procéder au vote;
2. **ELIT** les membres de la commission d'appel d'offres à caractère permanent suivant le tableau ci-dessous :

<b>5 membres titulaires :</b>	<b>5 membres suppléants :</b>
1 - M. Frédéric LAUNAY	6 - M. Fabrice CHAMARD
2 - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ	7 - M. Christophe AUBERT
3 - M. Yannick FETIVEAU	8 - Mme Karine PAVIZA
4 - M. Patrick BERTIN	9 - M. Frédéric GUEDON
5 - M. Bernard COUDRIAU	10 - M. Stéphane BEAUGÉ

Conseil du 05/05/2026

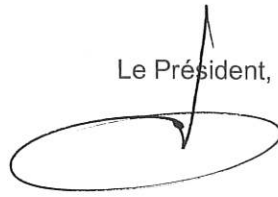
GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE081-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Président rappelle que conformément au code général des collectivités territoriales et notamment des articles L1411-1 et suivants, il est prévu la création d'une commission de délégation de service public.

Les articles L 1411.5, D 1411.3 et D 1411.4 du CGCT précisent la composition et le mode d'élection des membres de cette commission. Pour Grand Lieu Communauté, cette commission est composée du Président ou son représentant et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants du Conseil communautaire élus en son sein à la représentation proportionnelle.

Enfin, siègent à la commission, avec voix consultative, le comptable de la collectivité et un représentant du Ministre chargé de la concurrence. Peuvent également participer, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par le Président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste, composée des membres suivants, s'est portée candidate :

<b>5 membres titulaires :</b>	<b>5 membres suppléants :</b>
1 - M. Frédéric LAUNAY	6 - M. Fabrice CHAMARD
2 - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ	7 - M. Christophe AUBERT
3 - M. Yannick FETIVEAU	8 - Mme Karine PAVIZA
4 - M. Patrick BERTIN	9 - M. Frédéric GUEDON
5 - M. Bernard COUDRIAU	10 - M. Stéphan BEAUGÉ

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé à une nomination, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

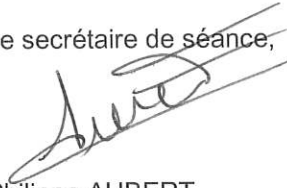
Le Conseil communautaire décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission de délégation de service public.

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE** de procéder au vote ;
2. **ELIT** les membres de la commission de délégation de service public suivant le tableau ci-dessous :

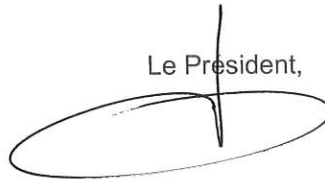
<b>5 membres titulaires :</b>	<b>5 membres suppléants :</b>
1 - M. Frédéric LAUNAY	6 - M. Fabrice CHAMARD
2 - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ	7 - M. Christophe AUBERT
3 - M. Yannick FETIVEAU	8 - Mme Karine PAVIZA
4 - M. Patrick BERTIN	9 - M. Frédéric GUEDON
5 - M. Bernard COUDRIAU	10 - M. Stéphan BEAUGÉ

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Conseil du 05/05/2026

Acte n° : DE082-C050526

Publié sur le site internet le **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN. M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphane BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphane BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES FINANCES (CCF)

Le code général des collectivités territoriales, conformément aux articles R2222-1 à R2222-6, impose aux collectivités de créer une commission de contrôle financier (CCF) pour les collectivités ayant plus de 75 000€ de recettes de fonctionnement et concernée par une convention financière avec une entreprise comportant des règlements de comptes périodiques.

Cette commission est chargée de contrôler l'exécution des conventions financières passées avec les entreprises, au titre d'une délégation de service public (DSP), d'un marché public de services publics, d'un contrat de partenariat lorsqu'il comprend la gestion d'une mission de service public, ou d'une garantie d'emprunt.

La composition de la commission est librement fixée par le conseil communautaire.

La Commission effectue un contrôle sur place et sur pièces. Elle a pour missions de contrôler :

- les opérations financières entre la collectivité et son contractant ;
- l'équilibre financier du contrat au travers la vérification des comptes détaillés de l'exécution de la convention.

Elle peut bénéficier, dans ce cadre, de l'assistance d'un prestataire extérieur, choisi au regard de son expertise en la matière.

La commission de contrôle financier doit établir un rapport écrit annuel, pour chaque convention soumise à son contrôle. Ce rapport est joint aux comptes de la Communauté de Communes.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R 2222-1 à R 222-6

**CONSIDERANT** la nécessité de créer une commission de contrôle financier ;

1. **CREE** la commission de contrôle financier de la Communauté de Communes de Grand Lieu,
2. **FIXE** le nombre de membres composant cette commission, outre le Président, de la manière suivante : **deux (2)**.
3. **PROCEDE** à la désignation des membres de ladite commission comme suit :
  - a. L'élu Vice-Président en charge des finances : M. Frédéric LAUNAY
  - b. L'élu Vice-Président en charge de l'assainissement : M. Patrick BERTIN
4. **AUTORISE** à participer aux travaux de cette commission, un ou plusieurs agents de la collectivité en raison de leur compétence :
  - a. L'agent de la Communauté de Communes responsable des finances,
  - b. L'agent de la Communauté de Communes responsable de l'assainissement.
5. **AUTORISE** la participation, aux travaux de cette commission, d'un prestataire extérieur (type AMO ou cabinet d'audit), dans les cas où sa présence peut apporter une expertise spécifique sur un sujet.

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

Conseil du 05/05/2026

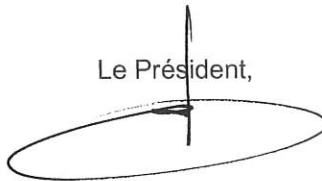
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE083-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphane BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphane BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DES PARTENAIRES**

Conformément à l'article L1231-5 du code des transports « les autorités organisatrices créent un comité des partenaires ».

Le Comité des partenaires est composé de 2 collèges : le collège des élus et celui des représentants d'employeurs - d'associations - d'habitants.

Le collège des élus compte des membres titulaires et des membres suppléants. Il convient de désigner les représentants du collège des élus.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le code des transports,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:**

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein du Comité des Partenaires, pour le Collège des élus, comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Monsieur	CHAMARD	Fabrice	LE BIGNON
Monsieur	FREUCHET	Pascal	LA CHEVROLIERE
Madame	PAVIZA	Karine	GENESTON
Monsieur.	LAUNAY	Frédéric	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	MIRALLIE	Jean-Jacques	MONTBERT
Monsieur	FETIVEAU	Yannick	PONT ST MARTIN
Monsieur	BERTIN	Patrick	SAINT COLOMBAN
Monsieur	COUDRIAU	Bernard	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	BEAUGE	Stéphan	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
<u><b>Suppléants</b></u>			
Madame	BLINEAU	Nicole	LE BIGNON
Madame	CHEREAU	Vincianne	LA CHEVROLIERE
Monsieur	THOBY	Jean-Yves	GENESTON
Monsieur	CORMIER	Cyril	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	BISAZZA	Romain	MONTBERT
Monsieur	KAMLI	Youssef	PONT ST MARTIN
Monsieur	PEYRAT	Patrick	SAINT COLOMBAN
Monsieur	COULON	Alain	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Madame	ROHR	Virginie	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE084-C050526

Publié sur le site internet le 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**REPRESENTANTS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE AUX ASSOCIATIONS « MISSIONS  
LOCALES » DE SON TERRITOIRE**

Grand Lieu Communauté adhère aux associations Missions Locales :

- du Pays de Retz, pour les communes de la Chevrolière, la Limouzinière, Saint Colomban, Saint Lumine de Coutais et Saint Philbert de Grand Lieu
- du Vignoble Nantais, pour les communes du Bignon, de Geneston, de Montbert et de Pont St Martin.

Les statuts de ces associations prévoient que la Communauté de communes doit désigner un nombre de représentants égal au nombre de communes représenté par l'intercommunalité pour siéger à l'Assemblée Générale de l'association.

Les communes ont été consultées et les candidatures suivantes ont été proposées :

- Association Mission Locale du Pays de Retz

	<b>5</b>	<b>Délégués titulaires</b>
LA CHEVROLIERE	1	Mme Laëtitia VIGNON
LA LIMOUZINIERE	1	Mme Dominique RAMBAUD
SAINT COLOMBAN	1	Mme Nadège BOURSIN
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	M. Yves MUSSET
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	Mme Sophie IACONO

- Association Mission Locale du Vignoble Nantais

	<b>4</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
LE BIGNON	1	M. Noël PHILIPPE	Mme Nicole BLINEAU
GENESTON	1	Mme Régine BODEREAU	Mme Céline SAILLARD
MONTBERT	1	Mme Lucie RABILLER	M. Jimmy NICOLLE
PONT ST MARTIN	1	Mme Isabelle DUC	M. Yannick FETIVEAU

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil communautaire ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE** de procéder à la désignation des délégués au sein des Assemblées Générales des Associations Missions Locales ;
2. **ELIT** comme représentants de la Communauté de Communes de Grand Lieu au sein des Assemblées Générales des Associations Missions Locales, les délégués suivants :

- Association Mission Locale du Pays de Retz

	<b>5</b>	<b>Délégués titulaires</b>
LA CHEVROLIERE	1	Mme Laëtitia VIGNON
LA LIMOUZINIERE	1	Mme Dominique RAMBAUD
SAINT COLOMBAN	1	Mme Nadège BOURSIN
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	M. Yves MUSSET

SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	Mme Sophie IACONO
------------------------------	---	-------------------

- Association Mission Locale du Vignoble Nantais

	<b>4</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
LE BIGNON	1	M. Noël PHILIPPE	Mme Nicole BLINEAU
GENESTON	1	Mme Régine BODEREAU	Mme Céline SAILLARD
MONTBERT	1	Mme Lucie RABILLER	M. Jimmy NICOLLE
PONT ST MARTIN	1	Mme Isabelle DUC	M. Yannick FETIVEAU

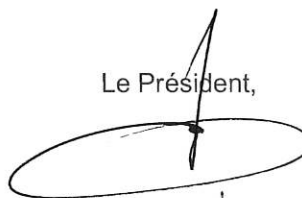
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE085-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAUX  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**REPRESENTANTS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE A L'ASSOCIATION CLIC  
« VIVRE SON AGE »**

Grand Lieu Communauté adhère à l'association CLIC « vivre son âge ». Les statuts de l'association prévoient que les collectivités nommeront au Conseil d'Administration de l'association un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune.

Les communes ont été consultées et les candidatures suivantes ont été proposées :

	<b>9</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>9</b>	<b>Délégués suppléants</b>
LE BIGNON	1	Florence LE DAIN	1	Déborah PICARD
LA CHEVROLIERE	1	Marie-France GOURAUD	1	Sylvanie MICHAUD
GENESTON	1	Karine PAVIZA	1	Marie-Thérèse CORGNIET
LA LIMOUZINIERE	1	Dominique RAMBAUD	1	François BOADJIAN
MONTBERT	1	Catherine AIRIAUD	1	Manuela GUILLET
PONT SAINT MARTIN	1	Isabelle DUC	1	Florence FAVERET
SAINT COLOMBAN	1	Julie DUDOIT	1	Nathalie MENUET
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	Elisabeth PERCEVAULT	1	Sandrine BRIZARD
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	Valérie BAUDRY	1	Sophie IACONO

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,**

- DECIDE** de procéder à la désignation des délégués amenés à siéger au sein du conseil d'administration de l'association CLIC « vivre son âge » ;
- ELIT**, comme représentants de la Grand Lieu Communauté au sein du conseil d'administration de l'association CLIC « vivre son âge », les délégués suivants :

	<b>9</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>9</b>	<b>Délégués suppléants</b>
LE BIGNON	1	Florence LE DAIN	1	Déborah PICARD
LA CHEVROLIERE	1	Marie-France GOURAUD	1	Sylvanie MICHAUD
GENESTON	1	Karine PAVIZA	1	Marie-Thérèse CORGNIET
LA LIMOUZINIERE	1	Dominique RAMBAUD	1	François BOADJIAN
MONTBERT	1	Catherine AIRIAUD	1	Manuela GUILLET
PONT SAINT MARTIN	1	Isabelle DUC	1	Florence FAVERET
SAINT COLOMBAN	1	Julie DUDOIT	1	Nathalie MENUET
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	Elisabeth PERCEVAULT	1	Sandrine BRIZARD
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	Valérie BAUDRY	1	Sophie IACONO



Conseil du 05/05/2026

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026  
Le secrétaire de séance,

Philippe AUBERT

Le Président,

Johann BOBLIN

Acte n° : DE086-C050526  
Publié sur le site internet le 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

Conseil du 05/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU



Conseil du 05/05/2026

## ELECTION DES REPRESENTANTS AU SGLE

Grand Lieu Communauté adhère au Syndicat Grand Lieu Estuaire.

Il convient de désigner 11 représentants titulaires et 11 représentants suppléants appelés à siéger au sein du comité syndical.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner les représentants suivants :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
GRAND LIEU COMMUNAUTE	M. Yannick FETIVEAU	M. Philippe AUBERT
GRAND LIEU COMMUNAUTE	Mme Caroline GENY	M. Jean-Yves THOBY
LE BIGNON	M. Fabrice CHAMARD	M. Emmanuel CHEVALLIER
LA CHEVROLIERE	M. Johann BOBLIN	M. Aymeric PEROCHEAU
GENESTON	Mme Patricia BLANCHET	M. Christian de PHILIPPIS
LA LIMOUZINIERE	Mme Christelle MARIA	M. Adrien SAUVETRE
MONTBERT	M. Jérémie TEMPLIER	M. David ARNAUD
PONT SAINT MARTIN	Mme Julie LE CARS	M. Bernard GENDRONNEAU
ST COLOMBAN	M. Dominique GODIN	M. Mathieu ARNAUD
SAINT LUMINE DE COUTAIS	M. Damien GUIBERT	Mme Marina GRONDIN
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	M. Stéphane BEAUGE	M. Emmanuel GUILLET

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

### Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- DECIDE, à l'unanimité**, de procéder, sans recourir au scrutin secret, à l'élection des délégués amenés à siéger au sein du Syndicat Grand Lieu Estuaire (SGLE) ;
- ELIT** conformément aux dispositions légales et réglementaires, les représentants de Grand Lieu Communauté au sein du comité syndical du Syndicat Grand Lieu Estuaire, les délégués suivants :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
GRAND LIEU COMMUNAUTE	M. Yannick FETIVEAU	M. Philippe AUBERT
GRAND LIEU COMMUNAUTE	Mme Caroline GENY	M. Jean-Yves THOBY
LE BIGNON	M. Fabrice CHAMARD	M. Emmanuel CHEVALLIER
LA CHEVROLIERE	M. Johann BOBLIN	M. Aymeric PEROCHEAU
GENESTON	Mme Patricia BLANCHET	M. Christian de PHILIPPIS



Conseil du 05/05/2026

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
LA LIMOUZINIÈRE	Mme Christelle MARIA	M. Adrien SAUVETRE
MONTBERT	M. Jérémie TEMPLIER	M. David ARNAUD
PONT SAINT MARTIN	Mme Julie LE CARS	M. Bernard GENDRONNEAU
ST COLOMBAN	M. Dominique GODIN	M. Mathieu ARNAUD
SAINT LUMINE DE COUTAIS	M. Damien GUIBERT	Mme Marina GRONDIN
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	M. Stéphan BEAUGE	M. Emmanuel GUILLET

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,

Philippe AUBERT

Le Président,

Johann BOBLIN

Acte n° : DE087-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**ELECTION DE REPRESENTANTS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) DES « 6 PIECES »**

Grand Lieu Communauté adhère au Syndicat Mixte pour la gestion et l'exploitation du CET des « 6 pièces ». Les statuts du Syndicat prévoient que la Communauté de Communes soit représentée au sein du comité syndical par 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants.

Les communes ont été consultées et les candidatures suivantes ont été proposées :

	10	Délégués titulaires		Délégués suppléants
GRAND LIEU COMMUNAUTE	1	Bernard COUDRIAU	1	Frédéric LAUNAY
LE BIGNON	1	Emmanuel CHEVALIER	1	Philippe AUBERT
LA CHEVROLIERE	1	Johann BOBLIN	1	Aymeric PEROCHEAU
GENESTON	1	Jean-Yves THOBY	1	Patricia BLANCHET
LA LIMOUZINIERE	1	Christelle MARIA	1	Myriam RECOQUILLE
MONTBERT	1	Yves BACHELIER		
PONT SAINT MARTIN	1	Laurent FREMONT	1	Joël BARDY
SAINT COLOMBAN	1	Dominique GODIN	1	Jean-René GOURAUD
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	Yves MUSSET	1	Alain COULON
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	Sébastien MICHAUD	1	Didier GUIBERT

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil communautaire,**

- DECIDE, à l'unanimité,** de procéder, sans recourir au scrutin secret, à l'élection des délégués au comité du Syndicat Mixte pour la gestion et l'exploitation du CET des « 6 pièces » ;
- ELIT,** conformément aux dispositions légales et réglementaires, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein du comité du Syndicat Mixte pour la gestion et l'exploitation du CET des « 6 pièces », les délégués suivants :

	10	Délégués titulaires		Délégués suppléants
GRAND LIEU COMMUNAUTE	1	Bernard COUDRIAU	1	Frédéric LAUNAY
LE BIGNON	1	Emmanuel CHEVALIER	1	Philippe AUBERT
LA CHEVROLIERE	1	Johann BOBLIN	1	Aymeric PEROCHEAU
GENESTON	1	Jean-Yves THOBY	1	Patricia BLANCHET
LA LIMOUZINIERE	1	Christelle MARIA	1	Myriam RECOQUILLE
MONTBERT	1	Yves BACHELIER		
PONT SAINT MARTIN	1	Laurent FREMONT	1	Joël BARDY
SAINT COLOMBAN	1	Dominique GODIN	1	Jean-René GOURAUD
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	Yves MUSSET	1	Alain COULON

Conseil du 05/05/2026

	10	Délégués titulaires		Délégués suppléants
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	Sébastien MICHAUD	1	Didier GUIBERT

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,

  
Philippe AUBERT

Le Président,

  
Johann BOBLIN

Acte n° : DE088-C050526

07/05/2026

Publié sur le site internet le : --/--/--

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## ELECTION DES REPRESENTANTS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE AU PETR DU PAYS DE RETZ

Grand Lieu Communauté adhère au Syndicat Mixte du PETR du Pays de Retz. Les statuts du Syndicat Mixte du PETR du Pays de Retz prévoient la représentation de la Communauté de communes au sein du Comité Syndical comme suit : 14 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Les candidatures suivantes ont été proposées :

	14	Délégués titulaires	4	Délégués suppléants
GRAND LIEU COMMUNAUTE	1	Johann BOBLIN		
LE BIGNON	2	Fabrice CHAMARD Cécile PETITEAU	1	Jean-Yves MARNIER
LA CHEVROLIERE	1	Christophe AUBERT		
GENESTON	2	Karine PAVIZA Laurent COCHARD		
LA LIMOUZINIERE	1	Frédéric LAUNAY	1	Myriam RECQUILLE
MONTBERT	1	Jean-Jacques MIRAILLE	1	Manuela GUILLET
PONT SAINT MARTIN	2	Yannick FETIVEAU Youssef KAMLI		
SAINT COLOMBAN	1	Patrick BERTIN	1	Dominique GODIN
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	Bernard COUDRIAU		
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	2	Stéphan BEAUGE Guillaume HUCHET		

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

### Le Conseil communautaire,

- DECIDE, à l'unanimité,** de procéder, sans recourir au scrutin secret, à l'élection des délégués au comité du Syndicat Mixte du PETR du Pays de Retz ;
- ELIT,** conformément aux dispositions légales et réglementaires, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein du comité :

	14	Délégués titulaires	4	Délégués suppléants
GRAND LIEU COMMUNAUTE	1	Johann BOBLIN		
LE BIGNON	2	Fabrice CHAMARD Cécile PETITEAU	1	Jean-Yves MARNIER
LA CHEVROLIERE	1	Christophe AUBERT		
GENESTON	2	Karine PAVIZA Laurent COCHARD		
LA LIMOUZINIERE	1	Frédéric LAUNAY	1	Myriam RECQUILLE
MONTBERT	1	Jean-Jacques MIRAILLE	1	Manuela GUILLET
PONT SAINT MARTIN	2	Yannick FETIVEAU Youssef KAMLI		
SAINT COLOMBAN	1	Patrick BERTIN	1	Dominique GODIN
SAINT LUMINE DE COUTAIS	1	Bernard COUDRIAU		



Conseil du 05/05/2026

	14	Délégués titulaires	4	Délégués suppléants
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	2	Stéphan BEAUGE Guillaume HUCHET		

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le Secrétaire de séance,

Philippe AUBERT

Le Président,

Johann BOBLIN

Acte n° : DE089-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438  
Conseil du 05/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## ELECTION DE REPRESENTANTS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE A TE 44

Grand Lieu Communauté adhère à Territoire d'énergie 44, syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (ex-SYDELA). Conformément aux statuts de ce syndicat, le Conseil communautaire doit désigner 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) pour représenter l'EPCI.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner ses représentants à TE 44 (ex-SYDELA) à savoir :

- Titulaire : M. Patrick BERTIN
- Suppléant : M. Michel ALLUSSON

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

### Le Conseil communautaire,

1. **DECIDE, à l'unanimité**, de procéder sans recourir au scrutin secret, à l'élection des délégués amenés à siéger au sein du collège électoral de TE 44 (Ex-SYDELA) ;
2. **ELIT, conformément aux dispositions légales et réglementaires**, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein du collège électoral de TE 44 (Ex-SYDELA), les délégués suivants :
  - Titulaire : M. Patrick BERTIN
  - Suppléant : M. Michel ALLUSSON

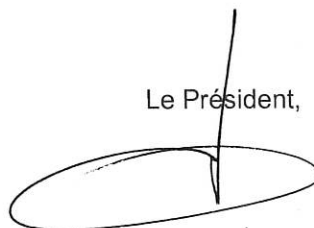
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : D090-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'ETABLISSEMENT PUBLIC  
FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Grand Lieu Communauté adhère à l'établissement public foncier de Loire Atlantique (EPFLA).

Conformément aux statuts de cet établissement public la Communauté de communes dispose de 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Établissement Foncier.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner 2 représentants :

- 1 titulaire : M. Yannick FÉTIVEAU
- 1 suppléant : M. Johann BOBLIN

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents,**

1. **DECIDE, à l'unanimité**, de procéder au vote sans recourir au scrutin secret des délégués amenés à siéger au sein de l'Assemblée générale de l'Etablissement public foncier de Loire-Atlantique;
2. **ELIT**, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein l'Assemblée générale de l'Agence foncière départementale, les délégués suivants :

- 1 titulaire : M. Yannick FÉTIVEAU
- 1 suppléant : M. Johann BOBLIN


Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE091-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAUX  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**ELECTION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR L'HABITAT DES JEUNES EN PAYS DE GRANDLIEU MACHECOUL LOGNE**

Grand Lieu Communauté de Communes adhère à l'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu Machecoul Logne.

Les statuts de l'association prévoient qu'un représentant de chaque collectivité locale du territoire de Grand Lieu Machecoul Logne siège à l'Assemblée Générale (1 pour chaque commune, 1 pour chaque Communauté de communes et 1 pour le Pays) et que le nombre de représentants par communauté de communes au Conseil d'Administration est fonction du nombre de résidences implantées sur celles-ci.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 5 représentants :

- 4 titulaires : M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Karine PAVIZA  
Mme Christelle GRIMAUD  
Mme Valérie BAUDRY
  
- 1 suppléant : Mme Nelly STEPHAN

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil communautaire,**

1. **DECIDE, à l'unanimité des membres présents,** de procéder, sans recourir au scrutin secret, à l'élection des délégués amenés à siéger au sein du conseil d'administration de l'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu Machecoul Logne ;
  
2. **DECIDE** de désigner, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein du conseil d'administration de l'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu Machecoul Logne, les délégués suivants :
  - 4 titulaires : M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Karine PAVIZA  
Mme Christelle GRIMAUD  
Mme Valérie BAUDRY
  
  - 1 suppléant : Mme Nelly STEPHAN

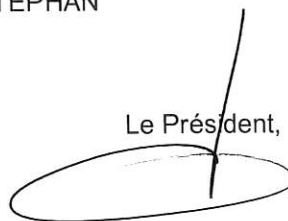
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE092-C050526

Publié sur le site internet le **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAUX  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**ELECTION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR L'HABITAT DES JEUNES EN PAYS DE GRANDLIEU MACHECOUL LOGNE**

Grand Lieu Communauté de Communes adhère à l'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu Machecoul Logne.

Les statuts de l'association prévoient qu'un représentant de chaque collectivité locale du territoire de Grand Lieu Machecoul Logne siège à l'Assemblée Générale (1 pour chaque commune, 1 pour chaque Communauté de communes et 1 pour le Pays) et que le nombre de représentants par communauté de communes au Conseil d'Administration est fonction du nombre de résidences implantées sur celles-ci.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 5 représentants :

- 4 titulaires : M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Karine PAVIZA  
Mme Christelle GRIMAUD  
Mme Valérie BAUDRY
  
- 1 suppléant : Mme Nelly STEPHAN

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il est procédé aux nominations ou représentations, à moins que le Conseil de Communauté ne décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

**Le Conseil communautaire,**

1. **DECIDE, à l'unanimité des membres présents,** de procéder, sans recourir au scrutin secret, à l'élection des délégués amenés à siéger au sein du conseil d'administration de l'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu Machecoul Logne ;
  
2. **DECIDE** de désigner, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein du conseil d'administration de l'association pour l'habitat des jeunes en Pays de Grandlieu Machecoul Logne, les délégués suivants :
  - 4 titulaires : M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Karine PAVIZA  
Mme Christelle GRIMAUD  
Mme Valérie BAUDRY
  
  - 1 suppléant : Mme Nelly STEPHAN

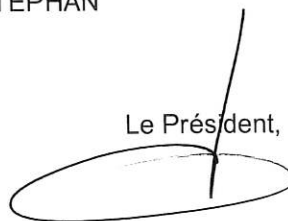
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE092-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE  
« LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT »**

Le Président rappelle que Grand Lieu Communauté est actionnaire de la Société Publique Locale Loire Atlantique Développement, Société d'aménagement, de construction, de développement touristique et économique mais qu'elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, Grand Lieu Communauté a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L. 1524-5 alinéa 3 du CGCT.

Suite aux élections municipales et des Conseillers communautaires, il convient de procéder à la désignation du représentant Grand Lieu Communauté:

- à l'assemblée spéciale de la SPL Loire Atlantique Développement,
- aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SPL Loire Atlantique Développement.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : M. Fabrice CHAMARD

Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

1. **DESIGNE** M. Fabrice CHAMARD pour assurer la représentation de la Communauté de communes au sein de l'assemblée spéciale de la SPL Loire Atlantique Développement.
2. **DESIGNE** M. Fabrice CHAMARD pour assurer la représentation de la collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SPL Loire Atlantique Développement,
3. **AUTORISE** M. Fabrice CHAMARD à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée spéciale, notamment sa présidence ou celle de représentant commun au Conseil d'Administration de la SPL Loire Atlantique Développement.
4. **AUTORISE** M. Fabrice CHAMARD à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration ou par son président.

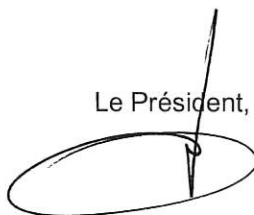
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE094-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'AGENCE D'URBANISME  
DE LA REGION NANTAISE (AURAN)**

Grand Lieu Communauté adhère à l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN).

Les statuts de l'agence prévoient que les collectivités nommeront un représentant au Conseil d'Administration et aux assemblées générales de l'agence.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : M. Yannick FETIVEAU

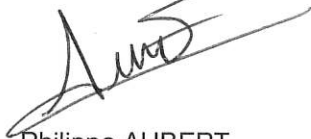
Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

1. **DESIGNE** M. Yannick FETIVEAU comme représentant de Grand Lieu Communauté au sein du conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise.
2. **DESIGNE** M. Yannick FETIVEAU pour assurer la représentation de la collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise.

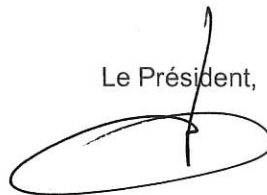
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE095-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**  
---/---/---

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME

Il convient de désigner un représentant au comité départemental du tourisme (CDT) de Loire-Atlantique.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : M. Johann BOBLIN

Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

1. **DESIGNE** M. Johann BOBLIN comme représentant de Grand Lieu Communauté au sein du comité départemental du tourisme,
2. **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toute démarche en vue de l'exécution de la présente délibération.

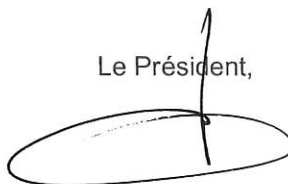
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE096-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAUX  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION « CONSEIL EN ARCHITECTURE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT » (CAUE) DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Grand Lieu Communauté adhère à l'association « Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement » (CAUE) de Loire Atlantique.

Les statuts de l'association prévoient que les représentants des collectivités locales et les représentants d'organisations professionnelles sont renouvelés à chaque élection municipale, cantonale ou professionnelle.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : M. Bernard COUDRIAU

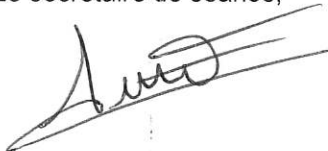
Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

- 1- DESIGNER** M. Bernard COUDRIAU comme représentant de la Communauté de communes de Grand Lieu au sein de l'association « Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement » (CAUE) de Loire Atlantique,
- 2- AUTORISER** Monsieur le Président à effectuer toute démarche en vue de l'exécution de la présente délibération.

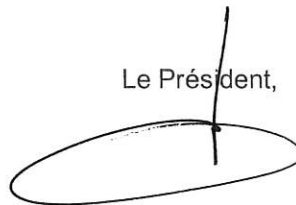
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE097-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

## DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ENTENTE TRIVALIS

Grand Lieu Communauté a signé une convention de coopération le 11 février 2025 avec Pornic Agglo Pays de Retz, la Communauté de communes Sud Estuaire, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique et Trivalis pour le tri des emballages ménagers.

L'article 4 de cette convention indique que les intercommunalités membres sont invitées à désigner 2 représentants.

Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner les représentants suivants :

- M. Bernard COUDRIAU,
- M. Johann BOBLIN.

### Le Conseil communautaire,

1. **DECIDE, à l'unanimité**, de procéder sans recourir au scrutin secret, à l'élection des représentants au sein de l'entente TRIVALIS,
2. **ELIT, conformément aux dispositions légales et réglementaires**, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein de l'entente TRIVALIS, les délégués suivants :

- M. Bernard COUDRIAU,
- M. Johann BOBLIN.

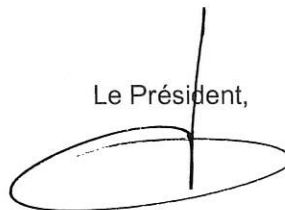
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE098-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU GAC PRAIRIE DE MAUVES

Il convient de désigner les représentants de Grand Lieu Communauté au sein du GAC Prairie de Mauves.

Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner les représentants suivants :

- M. Bernard COUDRIAU, titulaire,
- M. Johann BOBLIN, suppléant.

### Le Conseil communautaire,

1. **DECIDE, à l'unanimité**, de procéder sans recourir au scrutin secret, à l'élection des représentants au sein du GAC Prairie de Mauves,
2. **ELIT, conformément aux dispositions légales et réglementaires**, comme représentants de Grand Lieu Communauté au sein du GAC Prairie de Mauves les délégués suivants :

- M. Bernard COUDRIAU
- M. Johann BOBLIN.

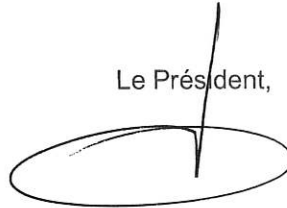
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE099-C050526

Publié sur le site internet le **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHOË  
M. Aymeric PEROCHÉ  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT E-COLLECTIVITES**

Grand Lieu Communauté adhère au syndicat mixte E-Collectivités, établissement public créé en 2014 à l'initiative des élus afin de mutualiser les moyens numériques et d'accompagner les collectivités dans leur transformation numérique.

E-Collectivités développe et opère des services numériques sécurisés et adaptés, répondant aux besoins quotidiens des collectivités. Le syndicat s'est, par ailleurs, ouvert depuis 2021 à l'ensemble des collectivités de la région des Pays de la Loire.

Aujourd'hui, e-Collectivités rassemble 1 005 adhérents, composés majoritairement de communes, mais également d'intercommunalités, d'établissements publics et de structures départementales. Cette diversité constitue la richesse du syndicat et fonde une approche mutualisée et adaptée aux réalités du terrain.

Chaque collectivité adhérente est invitée à désigner un représentant.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : M. Jean- Jacques MIRALLIE

Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire,**

1. **DECIDE, à l'unanimité**, de procéder sans recourir au scrutin secret, à l'élection du délégué amené à siéger au sein d'E-Collectivités;
2. **ELIT, conformément aux dispositions légales et réglementaires**, comme représentant de Grand Lieu Communauté au sein d'E-Collectivités, le délégué suivant :

- M. Jean- Jacques MIRALLIE

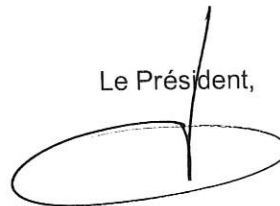
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE100-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION « RETZ'AGIR »

Grand Lieu Communauté adhère à l'association « Retz'Agir », association d'insertion par l'emploi du Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne et Portes de Retz.

Les statuts de l'association prévoient que la Communauté de communes de Grand Lieu soit représentée par l'un de ses élus au sein du conseil d'administration et des assemblées générales.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : Mme Karine PAVIZA

Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

1. **DESIGNE** Mme Karine PAVIZA comme représentante de Grand Lieu Communauté au sein du conseil d'administration de l'association « Retz'Agir ».
2. **DESIGNE** Mme Karine PAVIZA pour assurer la représentation de la collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de l'association « Retz'Agir ».

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE101-C050526

Publié sur le site internet le **07/05/2026**

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CA ILAS

Il convient de désigner un représentant de Grand Lieu Communauté au sein du CA d'ILAS.

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner 1 représentant : M. Louis Marin DUFOUR.

Il n'y a pas d'autre candidature.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,**

1. **DESIGNE** M. Louis-Marin DUFOUR comme représentant de Grand Lieu Communauté au sein du conseil d'administration ILAS,
2. **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toute démarche en vue de l'exécution de la présente délibération.

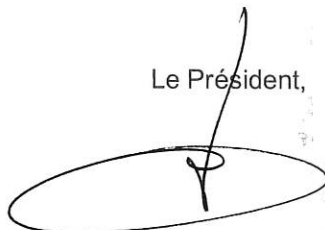
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE102-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE  
COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE  
GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE**

Conformément aux dispositions de l'article L5211-1 du code général des collectivités territoriales qui renvoient à l'article L2121-8 dudit code applicable aux communes de plus 1 000 habitants, les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement.

Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le Conseil communautaire qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ce document doit néanmoins obligatoirement préciser :

- Les conditions de consultation, par les conseillers municipaux, des projets de contrats ou de marchés (article L2121-12), comme le délai de dépôt des demandes ;
- Les règles de présentation, d'examen et de fréquence des questions orales (article L2121-19), comme leurs délais de réponse ou de dépôt par les conseillers ;
- Les modalités du droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins d'information générale diffusés par la collectivité (article L2121-27-1) ;
- Les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire (article L2312-1).

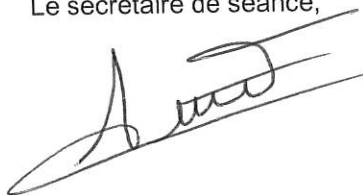
Un projet de règlement intérieur, établi sur les bases du règlement en vigueur lors des mandats précédents, de règlements d'autres EPCI et du projet de règlement proposé par l'Association des Maires de France figure en annexe.

**Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les dispositions du règlement intérieur du Conseil communautaire de Grand Lieu Communauté, ci-annexé,
- **CONFIE** tout pouvoir au Président en vue de l'exécution de la présente délibération.

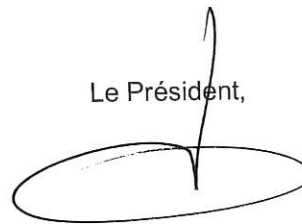
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE103-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ÉTHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

**REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET DES JURYS DE CONCOURS**

Conformément au code de la commande publique (CCP) et au code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil communautaire des établissements publics de coopération intercommunale doit adopter un règlement intérieur pour la Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et les jurys de concours.

Aussi, un projet de règlement intérieur a été préparé à partir du règlement en vigueur lors du précédent mandat.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission de Délégation de Service Public et des jurys de concours.

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les dispositions du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et des jurys de concours,
- **CONFIE** à Monsieur le Président tout pouvoir à l'effet de procéder à l'exécution de la présente délibération.

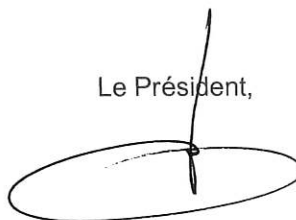
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE104-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE  
COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE  
GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'article L2123-12 du code général des collectivités territoriales applicable aux établissements publics de coopération intercommunale, dispose que les membres de l'assemblée délibérante ont « *droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation.*

*Les élus qui reçoivent délégation en matière de prévention et de gestion des déchets ou d'économie circulaire ou en matière d'urbanisme, de construction ou d'habitat sont encouragés à suivre une formation en la matière.*

*Dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil municipal délibère sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre ».*

Le droit à la formation est un droit individuel, propre à chaque élu.

Ainsi, dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil communautaire doit délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres :

- détermination des orientations,
- ouverture des crédits inhérents,
- tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la collectivité annexé au

compte financier unique.

La collectivité ne peut financer des formations au profit de ses élus que si ces formations sont relatives à l'exercice du mandat d'élu local. Elles doivent correspondre aux thématiques prévues par le répertoire des formations liées à l'exercice du mandat d'élu local élaboré par le Conseil National de la Formation des Elus Locaux.

Afin de garantir la qualité et le pluralisme des organismes de formation concernés, le législateur a tenu à ce que ceux-ci obtiennent un agrément préalablement à leurs interventions auprès des titulaires de mandats locaux. Cet agrément est délivré par le Ministre chargé des Collectivités Territoriales après avis du Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL).

Les frais de déplacement et de séjour résultant de l'exercice du droit à la formation donnent droit à un remboursement par la collectivité et sont pris en charge dans les conditions applicables aux agents de l'Etat conformément au décret du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils de l'Etat et suivant la délibération en vigueur relative aux modalités de remboursement des frais de déplacement des élus.

Les thématiques de formation

Les thématiques sont réparties de la manière suivante :

D'une part, les formations socles pour les nouveaux élus, construites autour de 2 axes :

Axe 1 : Acquérir les fondamentaux de la gestion locale

- Le fonctionnement des conseils municipaux et communautaires
- Comprendre l'intercommunalité et ses relations avec les communes-membres
- Découvrir l'urbanisme
- Les fondamentaux du budget et des finances publiques locales
- Préparation et montage du budget de la collectivité

Conseil du 05/05/2026

- Les fondamentaux des marchés publics

Axe 2 : Savoir se situer en tant qu' élu local, connaître ses droits et devoirs

- L'environnement institutionnel de l' élu local
- Le statut de l' élu local
- La responsabilité civile, pénale et financière de l' élu local
- La collectivité employeur : les bases de la gestion statutaire du personnel territorial
- Relation élus-agents : comment bien travailler ensemble ?
- Organiser et conduire des réunions efficaces
- Sensibilisation à la gestion de crise

D' autre part, les formations pour développer des compétences et déployer les projets politiques, destinées aux élus qui ont choisi de poursuivre leur engagement et ont été réélus :

Axe 1 : Développer ses compétences

- L' impact de la loi de finances 2026 dans la préparation budgétaire
- Les obligations des collectivités en matière de conformité au RGPD
- Cybersécurité : Comment éviter le pire dans votre collectivité ?

Axe 2 : Déployer son projet politique

- L' intelligence artificielle au service des territoires
- L' incidence du changement climatique
- Concevoir des espaces publics de qualité, conciliant usages, économie, écologie-vivant
- Transformer le patrimoine communautaire: stratégies et actions pour rénover, agrandir, mutualiser
- Urbaniser dans un souci de sobriété foncière et de qualité d' aménagement
- Soutenir l' économie sociale et solidaire (ESS) : vectrice des transitions sociales et écologiques sur les territoires

La prise en charge de la formation des élus se fera selon les conditions suivantes :

- Formations relatives à l' exercice du mandat d' élu local s' inscrivant dans les axes ci-dessus,
- Formations devant être dispensées par un organisme de formation agréé par le Ministère chargé des Collectivités Territoriales conformément aux articles L. 2123-16 et L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales,
- Dépôt préalable d' une demande adressée au Président,
- Crédits budgétaires,
- Sessions de préférence en proximité (département).

En fin d' année budgétaire, un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par Grand Lieu Communauté fera l' objet d' une délibération donnant lieu à débat annuel sur la formation des membres du Conseil Communautaire.

Les crédits relatifs aux dépenses de formation qui n' ont pas été consommés à la clôture de l' exercice au titre duquel ils ont été inscrits sont obligatoirement affectés en totalité au budget de l' exercice suivant. Ils ne peuvent être reportés au-delà de l' année en cours de laquelle intervient le renouvellement de l' assemblée délibérante.

Conseil du 05/05/2026

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité, :**

- **DETERMINE** les orientations ci-dessus présentées en matière de formation des élus de Grand Lieu Communauté :
- **FIXE**, dans la limite de 5 000 euros, le montant annuel des crédits de formation des élus de Grand Lieu Communauté :
- **CONFIE** au Président le soin d'engager toute démarche en vue de l'exécution de la présente délibération.

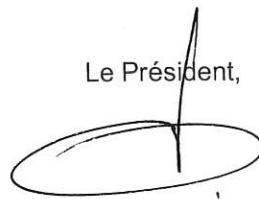
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE105-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE  
COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE  
GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## PACTE DE GOUVERNANCE

En application de l'article L5211-11-2 du code général des collectivités territoriales issu de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019, « *après chaque renouvellement général des conseils municipaux (...), le Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'établissement public* ». La rédaction d'un pacte de gouvernance doit être envisagée mais n'est pas obligatoirement suivi d'une élaboration.

Par délibération du 15 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé l'engagement de la collectivité dans la réalisation d'un Pacte de Gouvernance. En effet, l'élaboration d'un tel document définissant les relations entre Grand Lieu Communauté et ses communes-membres présente un intérêt pour le territoire.

Dans le prolongement du pacte de gouvernance élaboré en 2020, Grand Lieu Communauté et ses communes-membres seront attachées, à travers ce nouveau document, à définir et mettre en œuvre une gouvernance au service du territoire. Ce pacte de gouvernance devra aussi permettre d'afficher les ambitions politiques fortes et partagées autour du projet Grand Lieu 2040.

C'est pourquoi il est proposé aux membres du Conseil communautaire d'engager l'élaboration d'un projet de pacte de gouvernance, qui sera soumis à l'avis des conseils municipaux des communes-membres.

### Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'engagement de la collectivité dans la réalisation d'un Pacte de Gouvernance,
- **DEMANDE** l'avis aux communes membres,
- **CONFIE** au Président le soin d'engager toute démarche en vue de l'exécution de la présente délibération.

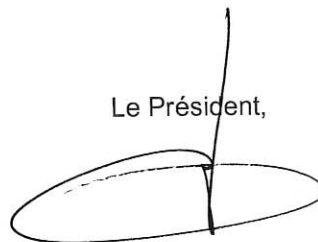
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE106-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/06/2026

**RAPPORT D'ACTIVITES DU SERVICES COMMUNAUTAIRES – ANNEE 2025**

L'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que « *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.*

*Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »*

Grand Lieu Communauté réalise ainsi, tous les ans, un rapport d'activités qui retrace les principales actions menées par la Communauté de communes.

Ce rapport est présenté aux membres du Conseil communautaire.

**VU** l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales ;

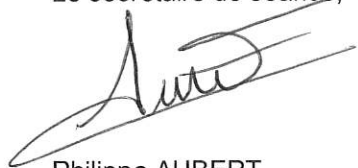
**CONSIDERANT** que le rapport d'activités 2025 doit être communiqué au Conseil communautaire avant transmission à chaque commune-membre ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités 2025 des services communautaires de Grand Lieu Communauté.

Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE107-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Le compte financier unique s'est substitué aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, le Président de Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget principal établi par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2025 du budget principal ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget principal
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget principal à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	14 262 854,35 €	5 971 801,26 €	20 234 655,61 €
Recettes	16 950 751,56 €	5 571 897,37 €	22 522 648,93 €
<b>Déficit de l'exercice</b>		<b>-399 903,89 €</b>	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>2 687 897,21 €</b>		<b>2 287 993,32 €</b>
Résultat antérieur reporté	7 436 536,13 €	-657 627,58 €	
<b>Déficit global de clôture</b>		<b>-1 057 531,47 €</b>	
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>10 124 433,34 €</b>		<b>9 066 901,87 €</b>
Restes à réaliser dépenses		-2 512 555,57 €	-2 512 555,57 €
Restes à réaliser Recettes		433 594,75 €	433 594,75 €
<b>Déficit cumulé</b>		<b>-3 136 492,29 €</b>	
<b>Excédent cumulé</b>	<b>10 124 433,34 €</b>		<b>6 987 941,05 €</b>

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Conseil communautaire du 05/05/2026

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Philippe AUBERT

Johann BOBLIN

Acte n° : DE108-C050526

Publié sur le site internet le 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le compte financier unique s'est substitué aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, le Président de Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2025 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget annexe Déchets ménagers et assimilés
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	4 930 754,72 €	220 780,13 €	4 934 291,57 €
Recettes	5 225 738,27 €	214 999,07 €	5 248 356,91 €
<b>Déficit de l'exercice</b>		<b>-5 781,06 €</b>	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>294 983,55 €</b>		<b>289 202,49 €</b>
Résultat antérieur reporté	2 147 427,14 €	451 126,52 €	2 598 553,66 €
<b>Déficit global de clôture</b>			
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>2 442 410,69 €</b>	<b>445 345,46 €</b>	<b>2 887 756,15 €</b>
Restes à réaliser dépenses		-127 676,14 €	-127 676,14 €
Restes à réaliser Recettes		/	/
<b>Déficit cumulé</b>			
<b>Excédent cumulé</b>	<b>2 442 410,69 €</b>	<b>317 669,32 €</b>	<b>2 760 080,01 €</b>

Conseil communautaire du 05/05/2026

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE109-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Le compte financier unique s'est substitué aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Le Président de Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Equipements Aquatiques par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2025 du budget annexe Equipements Aquatiques ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

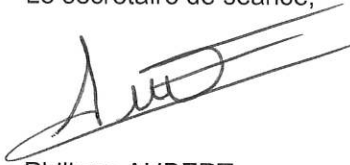
- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget annexe Equipements Aquatiques
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget annexe Equipements Aquatiques à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 461 273,66 €	110 136,66 €	1 571 410,32 €
Recettes	1 461 273,66 €	110 136,66 €	1 571 410,32 €
<b>Déficit de l'exercice</b>			
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
Résultat antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Déficit global de clôture</b>	/	/	/
<b>Excédent global de clôture</b>	/	/	/
Restes à réaliser dépenses		-227 970,36 €	-238 611,50 €
Restes à réaliser Recettes		150 000,00 €	150 000,00 €
<b>Déficit cumulé</b>		<b>-77 970,69 €</b>	<b>-77 970,69 €</b>
<b>Excédent cumulé</b>	/	/	/

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Conseil communautaire du 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE110-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

### COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Le compte financier unique s'est substitué aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, le Président de Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Office de tourisme communautaire par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2025 du budget annexe Office de tourisme communautaire ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget annexe Office de tourisme communautaire
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget annexe Office de tourisme communautaire à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	451 099,76 €	28 908,29 €	480 008,05 €
Recettes	427 389,80 €	28 908,29 €	456 298,09 €
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>-23 709,96 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-23 709,96 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	/	/	/
Résultat antérieur reporté	60 270,73 €	0,00 €	60 270,73 €
<b>Déficit global de clôture</b>			
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>36 560,77 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 560,77 €</b>
Restes à réaliser Dépenses		-51 658,23 €	-51 658,23 €
Restes à réaliser Recettes		21 777,00 €	21 777,00 €
<b>Déficit cumulé</b>		<b>-29 881,23 €</b>	
<b>Excédent cumulé</b>	<b>36 560,77 €</b>		<b>6 679,54 €</b>

Conseil communautaire du 05/05/2026

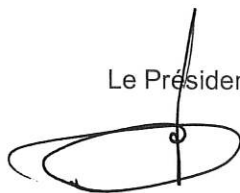
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE111-C050526

Publié sur le site internet le **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le compte financier unique s'est substitué aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, le Président de Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Assainissement Collectif par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2025 du budget annexe Assainissement Collectif ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget annexe Assainissement Collectif
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget annexe Assainissement Collectif, à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 610 626,59 €	3 014 114,83 €	4 624 741,42 €
Recettes	2 562 445,93 €	1 936 676,25 €	4 499 122,18 €
<b>Déficit de l'exercice</b>		<b>-1 077 438,58 €</b>	<b>-125 619,24 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>951 819,34 €</b>		
Résultat antérieur reporté	2 314 047,28 €	517 219,64 €	2 831 266,92 €
<b>Déficit global de clôture</b>		<b>-560 218,94 €</b>	
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>3 265 866,62 €</b>		<b>2 705 647,68 €</b>
Restes à réaliser dépenses		-2 884 945,89 €	-2 884 945,89 €
Restes à réaliser Recettes		893 214,49 €	893 214,49 €
<b>Déficit cumulé</b>		<b>-2 551 950,34 €</b>	
<b>Excédent cumulé</b>	<b>3 265 866,62 €</b>		<b>713 916,28 €</b>

Conseil communautaire du 05/05/2026

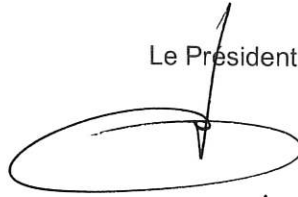
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE112-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAUX  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le compte financier unique s'est substitué aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, le Président de Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe SPANC par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2025 du budget annexe SPANC ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget annexe SPANC
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget annexe SPANC à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	234 432,74 €	1 551,98 €	235 984,72 €
Recettes	246 788,84 €	0,00 €	246 788,84 €
<b>Déficit de l'exercice</b>		<b>-1 551,98 €</b>	
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>12 536,10 €</b>		<b>10 804,12 €</b>
Résultat antérieur reporté	354 023,49 €	9 328,02 €	363 351,51 €
<b>Déficit global de clôture</b>			
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>366 379,59 €</b>	<b>7 776,04 €</b>	<b>374 155,63 €</b>
Restes à réaliser dépenses		/	/
Restes à réaliser Recettes		/	/
<b>Déficit cumulé</b>			
<b>Excédent cumulé</b>	<b>366 379,59 €</b>	<b>7 776,04 €</b>	<b>374 155,63 €</b>

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

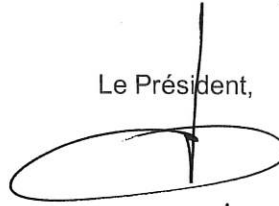
Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Conseil communautaire du 05/05/2026

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE113-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES

Le compte financier unique s'est substitué pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public, depuis l'exercice 2023.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe parcs d'activités par le Président de Grand Lieu Communauté.

**VU** le Code générale des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

**VU** la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

**CONSIDERANT** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**CONSIDERANT** le CFU 2024 du budget annexe Parcs d'activités ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2025 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, M. Boblin Président ne prenant pas part au vote, DÉCIDE, à l'unanimité ;**

- **D'APPROUVER** le compte financier unique 2025 du Budget annexe Parcs d'activités
- **D'APPROUVER** les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2025 du budget annexe Parcs d'activités à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	8 871 061,46 €	9 008 810,16 €	17 879 871,62 €
Recettes	9 135 543,57 €	8 319 365,55 €	17 454 909,12 €
<b>Déficit de l'exercice</b>		<b>-689 444,61 €</b>	<b>-424 962,50 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>264 482,11 €</b>		
Résultat antérieur reporté	4 278 195,87 €	-5 455 365,55 €	-1 177 169,68 €
<b>Déficit global de clôture</b>		<b>-6 144 810,16 €</b>	<b>-1 602 132,18 €</b>
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>4 542 677,98 €</b>		
Restes à réaliser dépenses		/	/
Restes à réaliser Recettes		/	/
<b>Déficit cumulé</b>		<b>-6 144 810,16 €</b>	<b>-1 602 132,18 €</b>
<b>Excédent cumulé</b>	<b>4 542 677,98 €</b>		

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

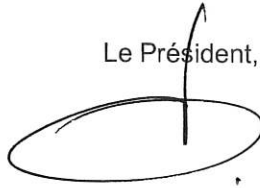
Conseil communautaire du 05/05/2026

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Philippe AUBERT



Johann BOBLIN

Acte n° : DE114-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Ayméric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2025 du budget principal, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	14 262 854,35 €	6 629 428,84 €
Recettes	24 387 287,69 €	5 571 897,37 €
<b>Déficit global de clôture</b>		<b>-1 057 531,47 €</b>
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>10 124 433,34 €</b>	

L'état des restes à réaliser 2025 fait apparaître :

- En dépenses ..... 2 512 555,57 €
- En recettes ..... 433 594,75 €
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de ..... - 2 078 960,82 €**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** les résultats 2025 au Budget 2026, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

<b>3 150 000,00 €</b>	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
<b>6 974 433,34 €</b>	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- Le déficit d'Investissement, comme suit :

<b>1 057 531,47 €</b>	En solde d'exécution déficitaire de la section d'Investissement (compte D 001)
-----------------------	---

- **DE PRECISER** que les résultats 2025 affectés au budget 2026, sont identique à ceux repris par anticipation lors du vote du Budget primitif 2026 par le conseil communautaire du 3 mars 2026, ainsi une décision modificative budgétaire n'est pas nécessaire.

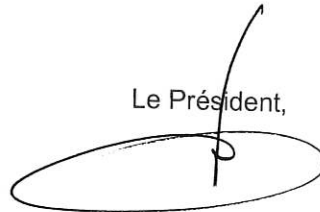
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE115-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	4 930 754,72 €	220 780,13 €
Recettes	7 373 165,41 €	666 125,59 €
<b>Déficit global de clôture</b>		
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>2 442 410,69 €</b>	<b>445 345,46 €</b>

L'état des restes à réaliser 2025 fait apparaître :

- En dépenses .....127 676,14 €
- En recettes ...../
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de ..... - 127 676,14 €**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** les résultats 2025 au Budget 2026, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
<b>2 442 410,69 €</b>	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- L'excédent d'Investissement, comme suit :

<b>445 345,46 €</b>	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
---------------------	--

- **DE PRECISER** que les résultats 2025 affectés au budget 2026, sont identique à ceux repris par anticipation lors du vote du Budget primitif 2026 par le conseil communautaire du 3 mars 2026, ainsi une décision modificative budgétaire n'est pas nécessaire.

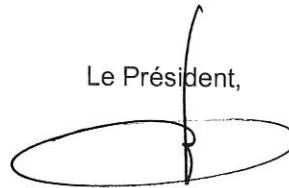
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE116-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Equipements Aquatiques, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 461 273,66 €	110 136,66 €
Recettes	1 461 273,66 €	110 136,66 €
<b>Déficit global de clôture</b>	/	/
<b>Excédent global de clôture</b>	/	/

L'état des restes à réaliser 2025 fait apparaître :

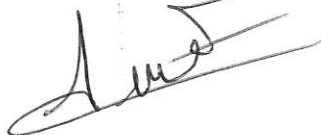
- En dépenses .....227 970,69 €
- En recettes .....150 000,00 €
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de ..... - 77 970,69 €**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :**

- **D'INDIQUER** que les résultats 2025 étant nuls, il n'y a pas de résultat à affecter au Budget 2026.

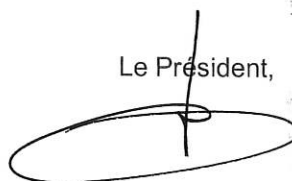
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE117-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphane BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphane BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME  
COMMUNAUTAIRE**

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Office de tourisme communautaire, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	451 099,76 €	28 908,29 €
Recettes	487 660,53 €	28 908,29 €
<b>Déficit global de clôture</b>		/
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>36 560,77 €</b>	/

L'état des restes à réaliser 2025 fait apparaître :

- En dépenses .....51 658,23 €
- En recettes .....21 777,00 €
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de .....-29 881,23 €**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** les résultats 2025 au Budget 2026, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

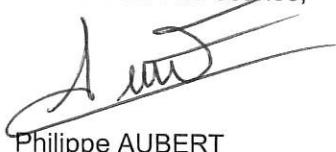
<b>36 560,77 €</b>	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
/	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- Le résultat d'Investissement, comme suit :

/	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
---	--

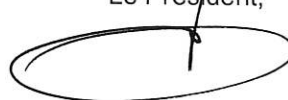
- **DE PRECISER** que les résultats 2025 affectés au budget 2026, sont identique à ceux repris par anticipation lors du vote du Budget primitif 2026 par le conseil communautaire du 3 mars 2026, ainsi une décision modificative budgétaire n'est pas nécessaire.

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026  
Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE118-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

**AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Assainissement Collectif, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 610 626,59 €	3 014 114,83 €
Recettes	4 876 493,21 €	2 453 895,89 €
<b>Déficit global de clôture</b>		<b>-560 218,94 €</b>
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>3 265 866,62 €</b>	

L'état des restes à réaliser 2025 fait apparaître :

- En dépenses ..... 2 884 945,89 €
- En recettes ..... 893 214,49 €
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de ..... - 1 991 731,40 €**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** les résultats 2025 au Budget 2026, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement**, comme suit :

<b>2 552 000,00 €</b>	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
<b>713 866,62 €</b>	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **Le déficit d'Investissement**, comme suit :

<b>560 218,94 €</b>	En solde d'exécution déficitaire de la section d'Investissement (compte D 001)
---------------------	---

- **DE PRECISER** que les résultats 2025 affectés au budget 2026, sont identique à ceux repris par anticipation lors du vote du Budget primitif 2026 par le conseil communautaire du 3 mars 2026, ainsi une décision modificative budgétaire n'est pas nécessaire.

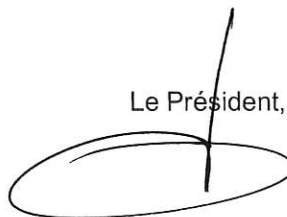
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE119-C050526

Publié sur le site internet le : 07/05/2026

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 45

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

### AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE SPANC

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unieue 2025 du budget annexe SPANC, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	234 432,74 €	1 551,98 €
Recettes	600 812,33 €	9 328,02 €
<b>Déficit global de clôture</b>		
<b>Excédent global de clôture</b>	<b>366 379,59 €</b>	<b>7 776,04 €</b>

Le budget annexe SPANC ne présente pas de restes à réaliser 2025.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** les résultats 2025 au Budget 2026, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
<b>366 379,59 €</b>	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- L'excédent d'Investissement, comme suit :

<b>7 776,04 €</b>	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
-------------------	--

- **DE PRECISER** que les résultats 2025 affectés au budget 2026, sont identique à ceux repris par anticipation lors du vote du Budget primitif 2026 par le conseil communautaire du 3 mars 2026, ainsi une décision modificative budgétaire n'est pas nécessaire.

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE120-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

## AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES

Monsieur le Président rappelle que par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a approuvé :

- La reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026,
- Le vote du budget primitif 2026.

Par délibération du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Parcs d'activités, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	8 886 585,61 €	14 906 357,65 €
Recettes	13 429 263,59 €	8 761 547,49 €
<i>Déficit global de clôture</i>		<b>-6 144 810,16 €</b>
<i>Excédent global de clôture</i>	<b>4 542 677,98 €</b>	

Le budget annexe Parcs d'activités ne présente pas de restes à réaliser 2025.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** les résultats 2025 au Budget 2026, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
<b>4 542 677,98 €</b>	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- Le déficit d'Investissement, comme suit :

<b>6 144 810,16 €</b>	En solde d'exécution déficitaire de la section d'Investissement (compte D 001)
-----------------------	---

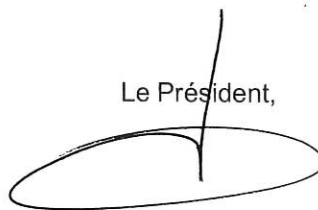
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE121-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

Conseil du 05/05/2026

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROUCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté	12 515.12 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 002-01 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	12 515.12 €	0.00 €
<b>TOTAL D 002 : Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>12 515.12 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>12 515.12 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 515.12 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>12 515.12 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	124 693.94 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	124 693.94 €	0.00 €
<b>TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>124 693.94 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>124 693.94 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>124 693.94 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>124 693.94 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Conseil du 05/05/2026

**BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES – DECISION MODIFICATIVE N°1**

Pour donner suite à un courrier d'observation de la Préfecture daté du 23/04/2026, il convient de régulariser l'affectation des résultats 2025 au Budget annexe Parcs d'activités 2026

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération en date du 3 mars 2026 approuvant le budget primitif 2026 du Budget annexe Parcs d'activités ;

**VU** la délibération en date du 5 mai 2026, approuvant le Compte financier unique 2025 du Budget annexe Parcs d'activités ;

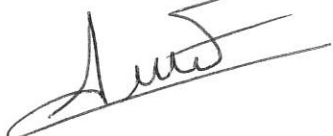
**VU** la délibération en date du 5 mai 2026, approuvant l'affectation des résultats 2025 du Budget annexe Parcs d'activités ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 1 au Budget annexe parcs d'activités d'après le tableau annexé à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** M. le Président ou en cas d'absence d'un des Vice-Présidents à signer tous les documents en découlant.

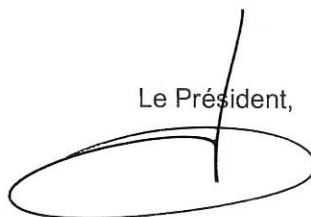
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE122-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 39

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉ  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

**ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR GRAND LIEU COMMUNAUTE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA CHEVROLIERE DESTINE A FINANCER LA RESTAURATION PATRIMONIALE DE L'EGLISE SAINT-MARTIN (tranche optionnelle 2)**

**Exposé :**

Conformément à l'article 5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de communes peut verser des fonds de concours à ses communes-membres afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

La commune de La Chevrolière sollicite Grand Lieu Communauté pour les fonds de concours pour les **travaux de Restauration patrimoniale de l'Eglise Saint-Martin (tranche optionnelle 2)**.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT		
Honoraires et études (MO+SPS+CT+DO)	19 459,17 €	Subvention Etat (DETR 2026 - sollicité en cours d'étude)	146 000,00 €	31,46%
Travaux	388 345,00 €	Autres subventions	- €	0,00%
Révision de prix	15 557,50 €	<b>Fonds de concours – Grand Lieu Communauté</b>	<b>135 974,00 €</b>	<b>29,30%</b>
Divers et imprévues (dont géomètre, publication...)	40 775,83 €	Autofinancement	182 163,50 €	39,24%
<b>Total</b>	<b>464 137,50 €</b>	<b>Total</b>	<b>464 137,50 €</b>	<b>100,00%</b>

*M. Johann BOBLIN, Mme Sylvanie MICHAUD, M. Vincent YVON, Mme Sylvie ETHORE, M. Aymeric PEROCHAU, Mme Adeline DORE, M. Stéphane BARREAU, représentants de la commune de La Chevrolière, ne prennent pas part au vote.*

**VU** la délibération DE030-C160221 du Conseil communautaire du 16 février 2021 relative à la charte de mise en œuvre des fonds de concours ;

**VU** la délibération DE197-C240924 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024, approuvant l'avenant 1 de modification de la charte fixant les modalités de mise en œuvre des fonds de concours versés par la communauté de communes au profit des communes ;

**VU** la délibération DE000-C030326 du Conseil communautaire du 03 mars 2026 fixant le montant disponible pour chaque commune pour 2026 ;

**CONSIDERANT** les travaux de Restauration patrimoniale de l'Eglise Saint-Martin à La Chevrolière (tranche optionnelle 2).

**Décision :**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, les représentants de la commune de La Chevrolière, ne prenant pas part au vote, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **DE VERSER** un fonds de concours de **135 974.00 €** au profit de la Commune de La Chevrolière pour **les travaux de Restauration patrimoniale de l'Eglise Saint-Martin à La Chevrolière (tranche optionnelle 2) ;**
- **DE PRECISER** que conformément à l'avenant n°1 de la charte de mise en œuvre des fonds de concours approuvé par le Conseil communautaire le 24 septembre 2024, une avance et un acompte pourront être versés sur demande préalable de la commune auprès de la Communauté de communes ;
- **D'AUTORISER** M. le Président et les Vice-présidents à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

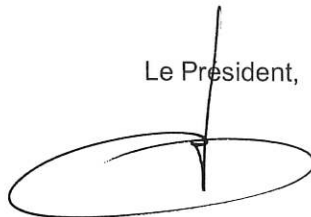
Conseil communautaire du 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE123-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**  
: - / - / -

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 42

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil communautaire du 05/05/2026

**MODIFICATION ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR GRAND LIEU COMMUNAUTE  
 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GENESTON POUR L'OPERATION DE RECONSTRUCTION DE  
 LA SALLE DU PARC**

Conformément à l'article 5214-16 V du Code Général des Collectivités Locales, la Communauté de Communes peut verser des fonds de concours à ses communes membres afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil communautaire et des Conseils municipaux concernés.

Par une délibération du 20 mai 2025, le conseil communautaire a attribué un fonds de concours d'un montant de 89 321 € à la Commune de Geneston pour l'opération de Reconstruction de la Salle du parc. Le montant total de l'opération était estimé à 2 109 150,03 € HT

Par une délibération du 3 mars 2026, le conseil communautaire a validé la répartition de l'enveloppe de fonds de concours de 2026 entre les communes membres de Grand Lieu Communauté, avec un nouveau montant de fonds de concours de 107 675 € attribué à la Commune de Geneston.

La commune de Geneston sollicite l'affectation du nouveau montant de fonds de concours 2026 de 107 675 € sur l'opération de reconstruction de la Salle du parc, portant ainsi le montant du fonds de concours affecté à cette opération de 89 321 € à 196 996 €.

Le coût total de l'opération est ramené de 2 109 150,03 € HT à 1 966 621,87 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT		
Travaux	1 779 102,03 €	Subvention Etat :		
Maîtrise d'œuvre	73 076,76 €	- DETR	260 000,00 €	13,22%
Bureau de contrôle	7 951,67 €	- DSIL	140 000,00 €	7,12%
CSPS	5 100,00 €	Subvention Région	70 151,00 €	3,57%
Assurance DO	16 759,46 €	<b>Fonds de concours – Grand Lieu Communauté</b>	<b>196 996,00 €</b>	<b>10,02%</b>
Réseaux divers	16 331,95 €	Emprunt	830 000,00 €	42,20%
AMO LAD	68 300,00 €	Autofinancement	469 474,87 €	23,87%
<b>Total</b>	<b>1 966 621,87 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 966 621,87 €</b>	<b>100,00%</b>

***Mme Karine PAVIZA, Mme Régine BODEREAU, M. Laurent COCHARD, M. Florent DERVIN, représentants de la commune de Geneston, ne prennent pas part au vote.***

**VU** la délibération DE030-C160221 du Conseil communautaire du 16 février 2021 relative à la charte de mise en œuvre des fonds de concours ;

**VU** la délibération DE197-C240924 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024, soit l'avenant 1 de modification de la charte fixant les modalités de mise en œuvre des fonds de concours versés par la communauté de communes au profit des communes ;

**VU** la délibération DE114-C200525 du Conseil communautaire du 20 mai 2025 attribuant un fonds de concours d'un montant de 89 321 € à la Commune de Geneston pour l'opération de Reconstruction de la salle du parc ;

**VU** la délibération DE037-C030326 du Conseil communautaire du 03 mars 2026 fixant le montant disponible pour chaque commune pour 2026 ;

**CONSIDERANT** les travaux de reconstruction de la salle du parc ;

Conseil communautaire du 05/05/2026

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, les représentants de la commune de La Chevrolière, ne prenant pas part au vote, à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **D'AFFECTER** l'enveloppe de fonds de concours 2026 d'un montant de 107 675 €, attribuée à la Commune de Geneston, à l'opération de **reconstruction de la salle du parc** ;
- **DE PORTER** le fonds de concours de 89 321 € à **196 996 €** à verser à la Commune de Geneston pour **les travaux de reconstruction de la salle du parc** ;
- **DE NOTER** que le coût total de l'opération de reconstruction de la salle du parc est ramené de 2 109 150,03 € HT à 1 966 621,87 € HT
- **DE PRÉCISER** que conformément à l'avenant de la charte de mise en œuvre des fonds de concours approuvé par le Conseil communautaire le 24 septembre 2024, une avance et un acompte pourront être versé sur demande préalable de la commune auprès de la communauté de communes ;
- **D'AUTORISER** M. le Président et les Vice-présidents à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

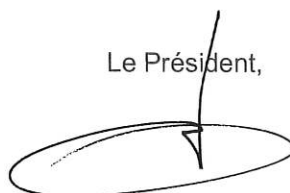
Fait à La Chevrolière, le 05 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE124-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## RAPPORT D'ACTIVITES DU SERVICE DECHETS – ANNEE 2025

En application de l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « *le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente, respectivement, au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.* »

Le rapport préparé par le service expose les indicateurs techniques et financiers du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Il y figure également une présentation générale du service et de son fonctionnement et les faits marquants de l'année 2025.

Cette synthèse sera présentée au sein de chaque Conseil municipal de Grand Lieu Communauté.

**VU** l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDERANT** que le rapport d'activités doit être communiqué au Conseil communautaire avant transmission à chaque commune membre ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités 2025 du service déchets de Grand Lieu Communauté.

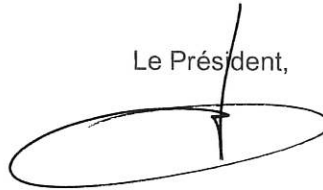
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE125-C050526

Publié sur le site internet le : **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROCHÉAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLİ  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Sur proposition du Président ;

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** les articles L252-8 à L252-10 du code général de la fonction publique ;

**VU** l'article L254-4 du code général de la fonction publique ;

**CONSIDERANT** que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 9 avril 2026, soit 6 mois au moins avant la date du scrutin,

**CONSIDERANT** que l'effectif apprécié au 1er janvier 2026 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 93 agents (60 femmes / 33 hommes),

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **FIXE**, le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) ;
- **DECIDE**, le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;
- **DECIDE**, le recueil, par le comité social territorial, de l'avis des représentants de la collectivité.

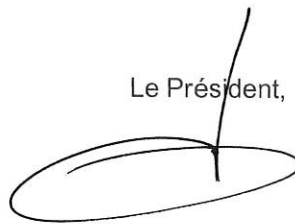
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE126-C050526

Publié sur le site internet le **07/05/2026**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 5 MAI 2026 -**

**L'an deux mille vingt-six, le 5 mai, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de Grand Lieu Communauté – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*M. Philippe AUBERT a été désigné secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 29 avril 2026

Nombre de conseillers	en exercice : 46
	présents : 41
	votants : 46

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Fabrice CHAMARD  
Mme Mélanie ROBIC  
M. Philippe AUBERT  
M. Loïc PLANET

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sylvanie MICHAUD  
M. Vincent YVON  
Mme Sylvie ETHORÉ  
M. Aymeric PEROICHEAU  
Mme Adeline DORÉ  
M. Stéphane BARREAU

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Florent DERVIN

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
M. Nicolas BEAUPERIN  
Mme Myriam RECOQUILLÉ

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Catherine AURIAUD

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FÉTIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Youssef KAMLI  
Mme Isabelle DUC  
M. Yannick OLIVIER  
Mme Julie LE CARS  
M. Laurent FREMONT

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
M. Jean-René GOURAUD  
Mme Magali EPIARD  
Mme Nadège BOURSIN

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

M. Bernard COUDRIAU  
Mme Aurélie DONNARD  
M. Maël GIRAUDEAU

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
M. Frédéric SORET  
M. Sébastien MICHAUD  
Mme Stéphanie FREUCHET  
Mme Virginie ROHR  
Mme Caroline GENY  
M. Guillaume HUCHET

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET  
M. Laurent COCHARD, absent, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA  
M. Emmanuel GUILLET, absent, a donné pouvoir à M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Sophie IACONO, absente, a donné pouvoir à Mme Virginie ROHR  
Mme Régine BODEREAU, absente, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Conseil du 05/05/2026

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

À la suite de mouvements au sein de la collectivité et dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs pour davantage, il convient de supprimer plusieurs postes non occupés.

Le Comité Social Territorial a été sollicité pour avis le 28 avril 2026 sur ces suppressions d'emplois.

**VU** le code général de la Fonction Publique ;

**VU** le tableau des effectifs ;

**VU** l'avis du CST du 28 avril 2026 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs suite aux modifications présentées ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **SUPPRIME** les emplois suivants :

### FILIERE ADMINISTRATIVE

- 1 emploi d'attaché territorial temps non complet 18h
- 2 emplois d'adjoint administratif principal 1<sup>er</sup> classe temps complet 35h
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe temps complet 35h
- 2 emplois d'adjoint administratif temps complet 35h
- 1 emploi d'adjoint administratif temps non complet 30h

### FILIERE TECHNIQUE

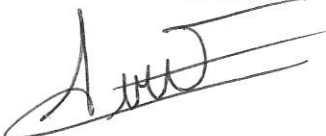
- 1 emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe temps non complet 18h

### FILIERE SPORTIVE

- 1 emploi d'éducateur des Activités Physiques et Sportives principal 1<sup>ère</sup> classe temps complet 35h

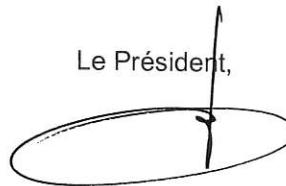
Fait à La Chevrolière, le 05/05/2026

Le secrétaire de séance,



Philippe AUBERT

Le Président,



Johann BOBLIN

Acte n° : DE127-C050526

Publié sur le site internet le : - 07/05/2026